

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 001 DC/C-KOUSSERI/CIPM/2026 DU 07 FEB 2026

POUR L'EQUIPEMENT (520) TABLES-BANCS ET 04 BUREAUX DE MAITRE POUR CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KOUSSERI (EP BABOU, EP AMCHEDIRE, , EP ARDEBE NGAPDJAM, EP HARAZAYE, EP NDJAMENA ,EP LACKA), DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT: BIP MINEDUB - EXERCICE 2026

1. Objet de la consultation

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINEDUB de l'Exercice 2026, le Maire de la Commune de KOUSSERI, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement en cinq cents vingt (520) et 04 Bureaux de maitre pour certaines EP de la Commune de KOUSSERI, Département du Logone et Chari.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont contenues dans le Dossier de consultation portant sur l'équipement en cinq cents vingt (520) et 04 Bureaux de maitre pour certaines EP de la Commune de KOUSSERI :

N°	Désignation et nombre	bénéficiaires	Répartition par école
1	Tables bancs (520)	Certaines écoles primaires publiques de la COMMUNE DE KOUSSERI	EP Babou (90), EP Amchedire (90 TB +02 BM) , EP ArdebeNgapdjam (90), EP Harazaye (90), EP Ndjamenana (90 TB + 02 BM), EP Lacka (70 TB)
2	Bureaux de maitre (04)		

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public (BIP) du MINEDUB, Exercice 2026.

- Montant : **16 100 000 FCFA TTC**;
- Imputation budgétaire :

5. Consultation et acquisition du Dossier de consultation

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de KOUSSERI (Secrétariat du Maire) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de KOUSSERI, d'une somme non remboursable de **Trente-mille (30 000) francs CFA**.

6. Remise des Offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06)

copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Commune de KOUSSERI (Secrétariat général de la Mairie) au plus tard le 07 MARS 2026 2026 à 10 heures, heure locale et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N° 804 DC/C-KOUSSERI/CIPM/2026 DU 07 FEV 2026 2026
POUR L'EQUIPEMENT (520) TABLES-BANCS ET 04 BUREAUX DE MAITRE POUR CERTAINES ECOLES
PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KOUSSERI (EP BABOU, EP AMCHEDIRE, EP ARDEBE NGAPDJAM,
EP HARAZAYE, EP NDJAMENA, EP LACKA), DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE
L'EXTREME-NORD
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC), d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **trois cent vingt-deux mille (322 000) Francs CFA**.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les, date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8. Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu le 07 MARS 2026 2026 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de KOUSSERI siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Commune de KOUSSERI.

9. Délai d'exécution

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **soixante (60) jours**.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

10. Principaux critères d'évaluation des offres :

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années;

b. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DDC ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

11. Durée de validité

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

12. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kousseri,

Ampliations:

- ✓ DDMAP/LC;
- ✓ ARMP (Pour publication);
- ✓ Pd/CIPM-KRI;
- ✓ CHRONOS/ARCHIVES.

Kousseri le 07 FEV 2026

LE MAIRE,
(L'AUTORITE CONTRACTANTE)



Maire de la Commune de Kousseri